

Domaine Santé

Filière Soins Infirmiers

Plongez ensemble au cœur des soins en santé mentale – étudiants, usagers, cliniciens

1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.3009.F.25 Degré d'études : ☒ Bachelor ☐ Master
 Année académique : 2025-2026 Année d'études : ☐ 1^{ère} ☐ 2^{ème} ☒ 3^{ème} Crédits ECTS : 5
 Type : ☐ Module obligatoire ☒ Module à option obligatoire ☐ Module facultatif
☒ Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020
 Organisation temporelle : ☒ Module sur 1 semestre ☐ Module sur 2 semestres
☐ Semestre d'automne ☒ Semestre de printemps
 Langue principale d'enseignement : ☒ Français ☐ Allemand ☐ Anglais

2. Pré-requis

☐ Avoir validé le/les modules : ☐ Avoir suivi le/les modules : ☐ Pas de prérequis ☒ Autres : avoir validé 78 ECTS sur les modules théoriques et 24 ECTS sur les modules de formation pratique

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé*.

https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf

Loi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1^{er} février 2020).

Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1^{er} février 2020).

Apprentissages critiques

- ☐ **Mobiliser et ajuster des stratégies de communication thérapeutique** dans des mises en situation co-animées avec les patients partenaires, en intégrant l'analyse des dynamiques relationnelles, émotionnelles et interactionnelles observées.
- ☐ **Appliquer et transférer des compétences de régulation émotionnelle** dans des contextes simulés ou authentiques, afin de réduire l'écart entre les savoirs théoriques et les réponses professionnelles requises dans des situations psychiatriques complexes.
- ☐ **Évaluer de manière critique ses compétences relationnelles, émotionnelles et cliniques**, en s'appuyant sur les retours croisés des pairs, des enseignants et des patients partenaires, et en identifiant les domaines nécessitant un approfondissement.
- ☐ **Intégrer le savoir expérientiel des patients partenaires** dans l'analyse des situations, afin d'enrichir la compréhension des parcours de soins, des besoins réels des personnes concernées et des stratégies relationnelles favorisant le rétablissement.
- ☐ **Co-construire une posture professionnelle ajustée** en interaction directe avec les patients partenaires, en tenant compte de leurs perspectives, de leurs ressources et de leurs stratégies de coping, afin de développer une relation de soin réellement partenariale.
- ☐ **Analyser l'impact des expériences vécues au sein du module** sur son développement professionnel, notamment en termes de posture clinique, d'engagement éthique, d'identité professionnelle et de projection vers une carrière en psychiatrie.
- ☐ **Élaborer des pistes concrètes d'évolution professionnelle**, visant à améliorer la gestion émotionnelle, les compétences relationnelles et la qualité des interactions soignants-patients, tout en consolidant une pratique réflexive, collaborative et orientée partenariat.

Compétences visées reliées aux Rôles :**A. Rôle d'expert·e**

Compétences mobilisées dans le module :

- Mobiliser un jugement clinique contextualisé en psychiatrie.
- Intégrer le savoir expérientiel dans l'analyse clinique.
- Adapter ses interventions relationnelles aux besoins de la personne.
- Évaluer l'impact et la qualité des interventions thérapeutiques.

Objectifs du module associés :

- Appliquer et transférer des compétences de régulation émotionnelle dans des situations psychiatriques complexes, en tenant compte des dynamiques émotionnelles propres à chaque personne.
- Intégrer le savoir expérientiel des patients partenaires dans l'analyse des situations pour améliorer la compréhension des besoins, des ressources et des stratégies de rétablissement.
- Co-construire une posture professionnelle ajustée, fondée sur une présence empathique et une relation thérapeutique sécurisante.
- Analyser l'impact des interventions et ajuster ses réponses infirmières pour favoriser la qualité, la sécurité et la continuité des soins.

B. Rôle de communicatrice·eur

Compétences mobilisées dans le module :

- Adapter sa communication aux besoins et au vécu du patient.
- Reconnaître et gérer les situations émotionnellement sensibles.
- Utiliser la communication thérapeutique et la validation.

Objectifs du module associés :

- Mobiliser et ajuster des stratégies de communication thérapeutique dans des mises en situation co-animées avec les patients partenaires.
- Développer une communication adaptée et collaborative, favorisant l'expression du vécu, la co-construction de sens et la prévention des conflits.
- Participer à une compréhension commune des situations, en intégrant les perspectives soignants-patients et en ajustant sa posture relationnelle.

C. Rôle de collaborateur·trice

Compétences mobilisées dans le module :

- Co-construire des projets de soins centrés sur la personne.
- Soutenir la prise de décision partagée.
- Reconnaître et intégrer le rôle et l'expertise du patient partenaire.

Objectifs du module associés :

- Co-construire une relation thérapeutique partenariale en intégrant les ressources et les stratégies de coping des patients partenaires.
- Soutenir le point de vue des personnes concernées dans l'analyse des situations et dans les prises de décision professionnelles.
- Travailler en cohérence avec une dynamique interprofessionnelle, en reconnaissant l'apport du savoir expérientiel.

D. Rôle de leader

Compétences mobilisées dans le module :

- Promouvoir la qualité relationnelle et émotionnelle des soins.
- Identifier les risques liés aux interactions et aux situations psychiatriques complexes.
- S'appuyer sur les normes professionnelles et éthiques en santé mentale.

Objectifs du module associés :

- Garantir d'un climat relationnel sécurisant, notamment dans la gestion des émotions et des situations sensibles.
- Analyser l'impact de son positionnement clinique et relationnel et ajuster son leadership pour soutenir la qualité des soins.
- Identifier les besoins d'amélioration dans sa posture clinique, notamment concernant la régulation émotionnelle et la qualité de présence.

E. Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences mobilisées dans le module :

- Favoriser le rétablissement et l'autodétermination.
- Soutenir l'autogestion et les ressources personnelles.
- Développer des interventions respectueuses du vécu et des droits de la personne.

Objectifs du module associés :

- Développer des compétences relationnelles favorisant l'empowerment, l'expression des besoins et la participation active des patients.
- Intégrer le savoir expérientiel pour mieux accompagner les personnes dans la gestion de leur santé mentale et leur rétablissement.
- Identifier des pistes concrètes de soutien pour améliorer la qualité de vie, la participation et la sécurité des personnes soignées.

F. Rôle d'apprenant·e et de formateur·trice

Compétences mobilisées dans le module :

- Développer une posture réflexive.
- Intégrer les savoirs expérientiels dans l'apprentissage.
- Identifier ses besoins de développement professionnel.

Objectifs du module associés :

- Évaluer de manière critique ses compétences émotionnelles et relationnelles, en tenant compte du feedback des pairs, des enseignants et des patients partenaires.
- Intégrer les savoirs expérientiels pour enrichir sa compréhension de la clinique et renforcer sa posture professionnelle.
- Élaborer des pistes concrètes de progression pour renforcer ses compétences et planifier son développement professionnel.

G. Rôle de professionnel·le

Compétences mobilisées dans le module :

- Adopter une posture éthique, réflexive et responsable.
- Représenter la profession avec cohérence et humanisme.
- Ajuster ses comportements dans le respect des cadres légaux et déontologiques.

Objectifs du module associés :

- Analyser l'impact du module sur son développement professionnel, notamment en ce qui concerne l'éthique, la posture soignante et l'identité professionnelle.
- Agir de manière cohérente avec les valeurs du partenariat de soins, du respect, de l'autodétermination et de la dignité.
- Développer une pratique réflexive et critique, intégrant les enjeux du soin relationnel en psychiatrie.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage**Contenus :**

Le module de formation abordera spécifiquement les questions de l'accueil et de l'entrée en relation dans un contexte de soins psychiatriques, ainsi que la contenance, le cadre et les limites de la relation thérapeutique.

La question de la médication et l'ambivalence liée à la prise de traitement seront également explorées. Les techniques de communication, notamment à travers des situations d'entretien thérapeutique, seront travaillées.

Le module adoptera une approche intégrative des soins, incluant le rôle du réseau et l'intégration dans la communauté comme priorité des soins.

Les questions relatives à l'identité soignante et à l'identité patiente en psychiatrie, mises en perspective avec l'histoire de la discipline, seront étudiées.

Enfin, le concept de rétablissement et la fin d'une relation thérapeutique seront abordés.

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Les modalités pédagogiques seront variées : cours ex cathedra, enseignement à distance, séminaires, études de cas, simulations, jeux de rôle, utilisation de supports multimédias ou artistiques, plateforme Moodle, lectures d'articles et travaux préparatoires aux enseignements. Des ateliers réflexifs seront également menés.

La modalité pédagogique centrale du module consiste à intégrer le vécu expérientiel des patients partenaires ou des pairs formateurs, tant dans la construction des contenus que dans leur dispensation.

Ce module optionnel offrira également l'opportunité de découvrir des lieux de soins ou des structures socio-éducatives concernés par les questions de santé mentale, afin de proposer une vision alternative et élargie des soins psychiques.

Exigence de fréquentation

La participation active et la présence aux cours, de même qu'aux temps de coordination pédagogique autour du projet sont requises, compte tenu de la nature collaborative et évolutive du projet.

Toute absence doit être annoncée. L'étudiant-e est tenu-e de rattraper le contenu du cours/temps de de coordination pédagogique sous sa propre responsabilité.

En cas d'absence justifiée à une évaluation :

En cas d'absence justifiée à une évaluation d'un ou plusieurs examens du module, les modalités de ces examens peuvent être sujettes à des changements. Il incombe au responsable du module de définir ces modalités

5. Modalités d'évaluation et de validation**Initial**

L'évaluation du module repose sur :

- A. Un examen de pratique simulé de Type ECOS (50%)
- B. Travail écrit à déposer sur Moodle (50%)

Période : semaine 25 à 27

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base de la somme des points obtenues aux deux parties d'examen (A) et (B) ci-dessus, en tenant compte des coefficients indiqués.

Remédiation

☒ Remédiation possible en cas de note Fx au module

☐ Pas de remédiation

- Modalités : Complément écrit permettant de combler les insuffisances/lacunes identifiées dans l'évaluation initiale.
- Période : semaine 36/37

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

Selon l'article 37, alinéa 1 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (*juin 2021*) « Les exigences et les conditions de réussites font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et par la ou le responsable de module voire par la ou le responsable de filière. »

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (*juin 2021*) « Sur demande écrite dûment motivée de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de filière au minimum dans les 30 jours qui précèdent la date de la répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété. »

6. Bibliographie principale

- Mith, A., Johnson, L., & Patel, R. (2025).** The integration and associated challenges of mental health competencies in undergraduate nursing education: A systematic review. *BMC Nursing*, 24(1), Article 2942. <https://doi.org/10.1186/s12912-025-02942-z>
- Pong, R., Lee, J., & McDonald, M. (2024).** Learning to teach with patients and caregivers: A focused ethnography. *BMC Medical Education*, 24(1), Article 5197. <https://doi.org/10.1186/s12909-024-05197-5>
- Vanhaecht, K., Jacobs, L., & De Coster, S. (2023).** Introducing patient stories in health sciences education: The learning value for students. *BMC Medical Education*, 23(1), Article 5987. <https://doi.org/10.1186/s12909-024-05987-x>
- Towle, A., Farrell, C., & McWilliam, C. (2022).** A theoretical systematic review of patient involvement in health and social care education. *Advances in Health Sciences Education*, 27(3), 837–860. <https://doi.org/10.1007/s10459-022-10137-3>
- Thompson, H., García, M., & Lee, S. (2023).** The educational value of mental health simulation in undergraduate nursing education. *Clinical Simulation in Nursing*, 78, 45–53. <https://doi.org/10.1016/j.ecns.2023.101459>
-

7. Responsable(s) de module

Responsable(s) : Jonathan Dhaussy

Equipe pédagogique : Enseignants.tes et assistants.tes de la HEdS et Pairs Formateur, patients partenaire

Descriptif validé le 14 janvier 2026 par

Walter Zecca
Co-responsable de filière